

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 19 février 2014

POINT IV :
Questions relatives au patrimoine immobilier :
dossier d'expertise de la rénovation thermique du patio Droit Lettres

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 22 pour (unanimité) : le dossier d'expertise de la rénovation thermique du patio Droit-Lettres.

Dijon, le 21 février 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : - Résumé du dossier d'expertise

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Rénovation thermique du patio du bâtiment Droit Lettres

Résumé du dossier d'expertise

1 - Description générale des objectifs et du contenu du projet

Le projet consiste à remplacer les menuiseries extérieures du patio du bâtiment Droit Lettres en simple vitrage par des menuiseries aluminium à rupture de pont thermique et double vitrage. Les travaux apporteront outre une économie d'énergie un meilleur confort thermique, acoustique et visuel aux usagers



2 - Matérialisation du projet

Remplacement de 552 m² de menuiseries et 446 m² d'allèges. Travaux à réaliser par l'extérieur durant l'été 2014 si l'avancement du dossier le permet.

Economie prévisionnelle 200 000 kwh thermiques, 44 tonnes de CO2 et 12 000 €.

3 - Financement

Coût estimé du projet 683 k€ financés par :

- 643 k€ ministère CAS immobilier
- 40 k€ université

4 - Maîtrise d'ouvrage

Université de Bourgogne